



GABON BLEU : Création d'un des plus grand réseau d'aires marines protégées de la côte ouest de l'Afrique

John Michael Fay, Jean-noël Bibang, Michelle Lee, Jean Hervé Mve Beh, Hubert Claude Ella Ekogha, Koumba Kombila, Floriane Cardiec, Godefroy De Bruine, Samyra O. Ndjimbou Niarra, Jean Mensa, Pavlick Etoughe Kongo, Emmanuel Chartrain, Raul Vilela, Hoga Rainey, Richard Parnell

Présidence de la République; Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat, et du Plan d'Affectation des Terres ; Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation ; Conseil National de la Mer; CENAREST; WCS, ASF;



ATOUPS

- Habitats uniques et biodiversité marine remarquable



UNE BIODIVERSITÉ A PROTÉGER

Ajustement de la Politique Nationale : le **Gabon Bleu** pour « renforcer la vigilance et les moyens mis en œuvre pour mieux valoriser et protéger durablement notre patrimoine maritime et halieutique, et satisfaire ainsi nos besoins alimentaires »



- Mise en place d'une équipe mixte pour l'analyse des données afin d'établir les lignes de base
- Légalisation de la Commission « Gabon Bleu » par la création du *Conseil National de la Mer* (CNM)
- Zonage des eaux maritimes :
 - Les parcs marins pour la protection
 - Les réserves aquatiques pour productivité durable
 - Les zones de gestion de pêche pour la sécurité alimentaire



Novembre 2014 : Annonce du Président de la République à Sydney, au Congrès mondial des Parcs de l'UICN, de créer un réseau d'aires marines protégées couvrant 26% des eaux marines sous juridiction gabonaise



RESULTATS

- Décret n°00161/PR du 1^{er} Juin 2017 pourtant création des Aires Protégées Aquatiques en République Gabonaise : 9 Parcs marins et 11 Réserves Aquatiques couvrant 26% des eaux gabonaises

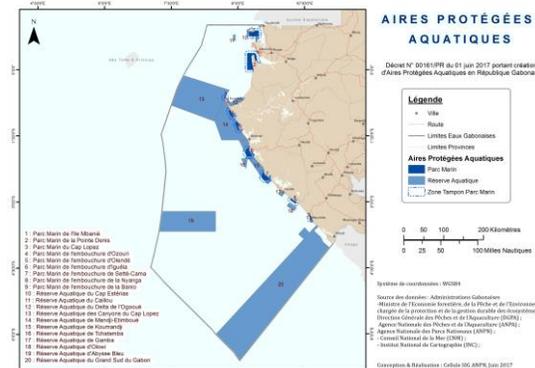


- Validation des plans d'aménagement des 20 aires protégées (2018) et nomination de Conservateurs (2019)

Figure 1: Processus de consultation des acteurs de la pêche artisanale



Figure 2: Réseau d'Aires Protégées Aquatiques



PERSPECTIVES

- ❖ Améliorer les connaissances
- ❖ Renforcement des capacités infrastructurelle, matérielle, humaine et financière
- ❖ Valorisation du potentiel halieutique